

Compte rendu du CA exceptionnel du 30/03/2022

Philippe, Romuald, Benoit, Bixente, Vincent, Richard, Ander, Xabi, Alain, Benat Kaska, Elorri, Jean-Pierre, Benat 18, Michel P, Michel E.

- **Retours sur les régates :**

Bilan très positifs des régates tant sur le plan des résultats que sur celui de l'organisation.

La communication a été réalisée en amont et après l'événement, que se soit sur les réseaux sociaux, sites etc... Très positif.

Des détails à améliorer pour les prochaines régates, un document a été fait et mis sur le drive pour les prochaines éditions. Notamment il faut détailler plus précisément les tâches pour l'aviron de mer pour impliquer plus de monde notamment pour mettre les bateaux sur les remorques, ramener le matériel pour inciter plus de monde à aider et contribuer à améliorer l'organisation des régates.

Bixente remarque que tout le monde a participé, sans différence au niveau des sections et c'est cette ambition que le CA souhaite poursuivre.

- **Retour sponsoring d'Alain Pommies, représentant de la commission sponsoring :**

Le projet de la boutique du club se poursuit avec l'achat de T.Shirt, sweat et sacs. Il y a aura la possibilité d'essayer les vêtements avant de les commander afin de limiter les stocks.

Concernant le sponsoring, la commission attend la réponse de diverses enseignes : douat, intersport, baskulinaire, adam,

Le club attend le paiement de Zubieta 1500€, groupama 5500€, udana3000€, renault400€, tsanga tsanga1000€ , Crédit mutue l4500€ et Thalazur 1500€ solo mer sur 3 ans, bascogel, bereciartua

La somme qui sera perçue pour cette année est de 28600€, dont 11.200€ déjà encaissé.

Certaines enseignes souhaitent contribuer en donnant des lots : paries, JOA Casino, meubles maury

La commission propose d'inviter les partenaires aux fêtes du thon pour les remercier de leur engagement, les fidéliser et faire connaître le club à d'autres partenaires.

Elle propose également d'organiser une journée partenaire avec initiation à la rame avec café et petit buffet à la fin.

Le CA accepte ces propositions.

- **Vacances centre de loisirs et cet été.**

Benoit propose de réfléchir sur les dates (dernières semaines de juillet et première d'aout) et de voir comment on peut proposer à nouveau des stages de rame, en Euskara et en français.

Elorri va travailler sur ça et verra aussi avec Arthur.

Vacances de printemps :

Pendant ces vacances, le club souhaite organiser par petits groupes les brevets des rameurs. 26 rameurs ont répondu au questionnaire issu de la commission loisir, ces personnes seront contactées pour passer ses brevets.

Il faudra en amont communiquer sur les brevets, les tâches à accomplir, les objectifs des brevets...cette communication se fera sur le site internet et relayer par mail.

Suite de l'aménagement du hangar :

Les racks pour les traînières ont été installés par un groupe de bénévole.

Benoit propose de nettoyer 2 bateaux pour les revendre et ainsi libérer du rangement banc mobile et pose la question pour la remorque qui est dehors.

Michel E dit qu'elle pourra être utilisée pour en faire des racks pour stocker des bateaux dehors. Bixente propose de réfléchir sur comment mettre des bateaux dehors et les stocker.

Fort de Sokoa :

Bixente parle de l'appel reçu de l'agglomération, qui souhaite mettre à disposition ce local à une autre association. Il est convenu qu'il est possible de laisser des affaires dedans mais un travail de tri et de rangement doit se faire cette semaine.

Ce dimanche 5*6 personnes vont procéder au tri du hangar pour le vider et ramener des choses au club.

Semi-marathon :

Bixente présente le semi-marathon, la section banc fixe se chargeait d'organiser cet événement jusqu'en 2019 avec l'association Hondarribia Kirol Elkartea. Les bénéfices étaient pour le banc fixe et a permis l'achat des fourgons, moteurs, et autres que tout le club utilise désormais. La course était organisée par Ur JYOKO pour les 15 premiers kilomètres et Hondarribia kirol Taldea organisait les 5 derniers dans un esprit associatif, coopératif et de bénévolat

L'association HKE a changé son bureau et ne souhaite plus poursuivre dans l'organisation de cette course. Entre ce changement et l'unification des sections, le CA doit décider de poursuivre ou non l'organisation de cette grande course.

Bixente souligne que seul le département et l'Ur YJoko ont la possibilité d'utiliser la corniche pour un événement.

L'édition 2022 serait la 23^{ème} édition et la 24^{ème} année, l'évolution de la participation était de 350 coureurs en 1997 et 3000 en 2017 puis perturbée par le report du marathon de Bordeaux et le COVID.

Il faut pour le jour de la course plus de 300 bénévoles et une grande logistique (responsables course, signaleurs, barrières, mise en place départ/arrivée, ravitaillement, accueil arrivée)

Les conséquences positives de l'organisation d'un tel événement :

- L'organisation de la DHL montre la capacité du club à organiser des événements importants
- un projet fédérateur au sein du club. (Entraide, valeurs communes, etc...)
- Il y a des retombées positives dans les relations avec les municipalités
- Potentiellement une entrée de finance non négligeable. 1500 coureurs minimum pour avoir des bénéfices.
- bénéfices potentiels seront intégralement pour le club

Les points pouvant être négatifs à l'organisation d'un tel événement :

- un événement à construire tout au long de l'année,
- une équipe active travaillant autour du projet (en plus de la vie du club)
- nécessité de mobiliser tous les licenciés le jour J,
- être capable de travailler avec d'autres partenaires associatifs et prestataires dans le domaine de l'organisation.

Pour l'édition de 2022 si elle a lieu devra intégrer des changements de look et physionomie.

Proposition :

La course se fera qu'en Iparralde, départ depuis Donibane avec arrivée dans la zone Donibane Ciboure.

Nouveau tracé proposé par Bixente et l'équipe d'organisation déjà en place et habitué à son organisation (Kaska, Bixente, Beñat 18, Xabi, Philippe ...)

L'UJY va devoir repenser l'organisation de l'événement plus en détail (ravitaillement, vestiaire, douches etc..)

L'équipe qui a mené le projet jusqu'à aujourd'hui devra être renforcée par l'intégration de nouveaux volontaires prêt à s'investir dans cette démarche.

Pour se lancer dans un tel projet, le groupe qui chapote l'organisation de cette course souhaite :

1/statuer sur la règle concernant l'implication (obligatoire) de tous les licenciés à minima le jour J de la course (condition indispensable)

2/constituer la nouvelle équipe de travail (équipe actuelle + renforts)

3/l'équipe actuelle propose un diagnostic des tâches à effectuer, des besoins matériels et organisationnels.

4/ La nouvelle équipe s'organise pour mettre en place l'évènement

Le CA échange sur les craintes par rapport à l'organisation d'un événement comme ça.

Richard fait savoir que le changement de tracé et l'arrivée qui ne sera pas à Fontarrabie peut décevoir de nombreux coureurs et avoir un impact sur le nombre d'inscrits.

Xabi signale que chaque changement va entraîner des « pertes » sur les inscrits mais que le joyau est le parcours sur la corniche.

Richard demande si il est possible d'annuler la course, Xabi et Bixente signale qu'il est possible un mois avant d'annuler la course si l'on voit que ça ne prend pas et qu'un fond de roulement est disponible pour assumer les achats liés à la course.

Jean pierre signale qu'il n'est pas possible d'obliger les adhérents à s'impliquer dans l'organisation et que certains loisirs ne voudront pas s'impliquer et risquent de ne pas prendre leur licence pour ne pas s'impliquer (concernant le point 2)

Xabi et Andder signale que nous sommes une association, et que l'on a un rôle associatif, chaque membre a des droits et des devoirs, et qu'un des devoirs est d'aider le club lors d'événements précis comme celui-ci.

L'implication de tous les membres est un sujet récurrent sur lequel il faut se pencher sérieusement. La façon d'amener les choses, de communiquer et d'expliquer à tous les membres l'intérêt des actions menées est importante mais peut être pas suffisante.

Vote : Est-ce que le CA vote pour la réalisation de la course sous les 4 conditions présentées ci-dessus organisée par l'Ur YJoko : Oui 12/13

Vote qui sous condition donne la possibilité à l'équipe déjà en place de s'engager pour la réalisation et la mise en place de la course.

Nous recherchons des maintenant des personnes intéressées pour l'organisation de cette manifestation sur l'année et invitons tous les membres de l'association à s'impliquer et impliquer des proches pour le jour J.